



Motion
Commission Spécifique IESSA
Du 11 Mai 2005

La commission spécifique IESSA de l'USAC-CGT réunie ce jour à Athis-Mons, réaffirme son **opposition** au partenariat exclusif avec un industriel, THALES ou autres, qui conduit à la perte de l'expertise technique de la DTI.

Conscient de ce danger immédiat, **qui aura des conséquences sur l'ensemble des services techniques d'exploitation et de l'Enac**, la commission spécifique IESSA demande aux instances nationales de l'USAC-CGT, d'étudier toutes formes d'actions d'envergure nationale.